



Trou noir

## **Un gouffre sans fond !**

**Portneuf-sur-Mer, 24 novembre 2017 – Une mobilisation organisée par Action-Chômage Côte-Nord, le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) et le Conseil central CSN Côte-Nord (CCCN-CSN) avait lieu aujourd’hui à Forestville en présence de nombreux élus de la région pour exiger l’adoption d’une mesure d’urgence en réponse au Trou noir qui n’a de cesse de s’agrandir.**

En raison d’une baisse présumée du taux de chômage, les travailleurs de la Haute-Côte-Nord doivent désormais cumuler 665 heures de travail pour bénéficier de 15 semaines de prestations. Cette situation sans précédent provoque l’expansion du Trou noir dans des proportions jusqu’à ce jour inégalées. Plus encore, les nouvelles exigences imposées par le gouvernement fédéral empêcheront de nombreux travailleurs saisonniers à se qualifier à l’assurance-emploi. Du jamais vu !

### **Iniquité entre les régions**

Pour tous les intervenants présents, il n’y a pas de doute que le problème se trouve dans la formule utilisée pour calculer le taux de chômage. Selon Guillaume Tremblay, président du CCCN-CSN, le calcul du taux de chômage ne tient pas compte actuellement de la situation réelle des régions concernées : « Le jumelage des régions fait paraître artificiellement bas le taux de chômage de la Haute-Côte-Nord, privant du même coup de nombreux travailleurs saisonniers de prestations auxquelles ils ont droit. C’est inacceptable! ». À ce jour, les travailleurs saisonniers de la Gaspésie-les-Îles, région économiquement similaire à celle de la Haute-Côte-Nord, ont accès à 28 semaines de prestation pour 420 heures de travail.

### **Mesure d’urgence**

Pour Line Sirois, coordonnatrice d’Action-Chômage Côte-Nord, la solution au problème du Trou noir est claire : le gouvernement doit accorder un seuil d’admissibilité à 420 heures et une période de prestations de 30 semaines, rétroactivement au 1<sup>er</sup> août 2017, à tous les travailleurs saisonniers de l’Est-du-Québec : « Ce calcul tient compte de la réalité d’emploi des régions de l’Est où l’industrie saisonnière est très importante. Cette formule permettrait d’éliminer l’iniquité qui prévaut actuellement entre région et mettre enfin un point final au Trou noir. Selon Mme Sirois, le Trou noir prend davantage l’apparence d’un gouffre sans fond que d’un trou depuis le début de l’automne.

### **Marcher pour dénoncer**

À la suite du point de presse tenu en présence d'élus municipaux et des députés de la région, le groupe a entamé une marche vers les feux de circulation à l'intersection de la route 138 et de la 1<sup>ère</sup> avenue à Forestville. Sur place, ils ont traversé de façon répétitive l'artère principale de la municipalité : « Avec cette action, a indiqué Claude Guimond, coordonnateur du CNC, nous souhaitons faire comprendre au gouvernement que les travailleurs de la Haute-Côte-Nord n'arriveront pas à traverser un autre hiver au fond du Trou noir. Une mesure d'urgence s'impose! »

Source :

**Line Sirois**  
Action-Chômage CN  
Tél : 581-323-1100  
418-989-4339

**Claude Guimond**  
CNC  
Tél : 514-377-6754

**Guillaume Tremblay**  
CCCN-CSN  
Tél : 418 295-6722